



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE DE TIR NORD/PAS DE CALAIS du dimanche 10 novembre 2024 à LESQUIN

A 9H45, le Président de la Ligue Monsieur Michel BACZYK constate que le quorum est largement atteint avec 300 voix sur les 344 possibles.

62 clubs sont présents sur les 74 que compte la Ligue. Ces 62 clubs présents totalisent 10678 licenciés sur les 12145 que compte la ligue au 31/8/2024.

Le Président de la ligue présente les invités et les intervenants :

- Monsieur Michel BACZYK, Président de la ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais
- Monsieur François COQUILLAT, Président du CROS des Hauts de France
- Madame Annie DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue
- Monsieur Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue et 1^{er} Vice-président de la ligue
- Monsieur Michel DELANGHE, Responsable de la Gestion Sportive de la ligue
- Monsieur Jean-Luc JENICOT, Président du département du Nord
- Monsieur Joseph PICARD, Président du département du Pas-de-Calais

Excusés : Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts de France
Monsieur François-Xavier ZALISZ du cabinet FITECO

1 - Désignation des assesseurs et scrutateurs pour les votes :

Le Président fait appel à candidatures pour les assesseurs et scrutateurs. Se présentent et sont validés par l'assemblée : Joël LEFEBVRE - David TRUFFIN - Christian TENRET - Daniel LANOY

2 - Test vote électronique :

Le Président de la Ligue informe à l'assistance que le Comité Directeur de la Ligue a souhaité que les votes de cette Assemblée Générale se déroulent sous forme électronique. La Société VOTEBOX a été retenue pour assurer la logistique des votes avec la commission électorale de la Ligue : Messieurs Maxime BERTAUX et René JOSSIEN.

Un test de vote est effectué pour les réglages des téléphones des porteurs de voix des clubs.

A noter que le Président du club de Billy Montigny est contre les votes électroniques et n'a pas souhaité participer aux différents votes. Les votes se sont déroulés avec un total de 291 voix, sur les 300 possibles.

3 - Ouverture de l'Assemblée Générale par une minute de silence :

Le Président de la ligue déclare l'Assemblée Générale ouverte et demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour tous les licenciés qui nous ont quitté cette saison.

4 - Vote du procès-verbal de l'AGO du 1/11/2023 à CALAIS :

Résultat du vote électronique : 291 voix Pour : 288 Contre : 0 Abstention : 3

5 - Compte rendu de la Secrétaire Générale de la ligue, Annie DELANGHE :

Tous les détails de son intervention sont repris dans la brochure remise à tous les participants lors de l'émergissement. Son intervention porte principalement sur la progression du nombre de licenciés cette saison avec 12145 licenciés, soit une augmentation de 7.89 % due principalement chez les adultes (+8.27%).

Si nous continuons à recruter et fidéliser des adultes, nous constatons toujours un faible effectif chez les jeunes. Pour cette olympiade 2020/2024, la progression a été de 22.6%, ceci malgré 2 saisons perturbées par la pandémie. Elle fait part également de toutes les aides apportées aux clubs et des obligations statutaires.

6 - Compte rendu du Responsable de la Gestion Sportive, Michel DELANGHE :

Tous les détails de son intervention sont repris dans la brochure remise lors de l'émergissement.

A noter que nous avons eu :

- ✓ 9 tireurs de notre ligue qui ont participé à des championnats internationaux
- ✓ 24 podiums en individuels et équipes de France lors des matches internationaux
- ✓ 15 titres de champions de France en individuels



- ✓ 7 titres de champions de France par équipes
- ✓ 15 médailles d'argent en individuels et équipes lors des championnats de France
- ✓ 15 médailles de bronze en individuels et équipes lors des championnats de France

La saison 2023/2024 a vu globalement le nombre de compétiteurs se maintenir avec un certain renouvellement des athlètes. A noter que le nombre de licenciés est en hausse, mais celui de nos compétiteurs ne représente plus que 7% des licenciés.

7 - Intervention de François COQUILLAT, Président du CROS des Hauts de France :

Monsieur COQUILLAT, Président du CROS devant nous quitter car il est attendu dans d'autres obligations adresse quelques mots à l'assistance.

Il remercie le Président de la Ligue de son invitation à participer à cette Assemblée.

Il salue les résultats des athlètes ainsi que tous les bénévoles pour leur investissement qui a contribué à l'évolution du nombre de licenciés.

L'année 2025 s'annonce difficile concernant les budgets des différentes instances régionales, avec le désengagement de l'état. Il est prévu une modification de l'Agence Nationale du Sport. Les subventions pour les associations seront certainement à la baisse.

8 - Rapport des contrôleurs aux comptes de la ligue :

Monsieur Jean-Paul DEBRABANT fait lecture du compte rendu sur la bonne tenue des comptes qu'il a réalisé avec Monsieur Jean-Michel VAN RENTERGHEM. Il propose à l'assemblée d'approuver sans réserve le bilan et la gestion financière de la ligue pour l'exercice clos le 31/08/2024.

9 - Rapport du commissaire aux comptes, François-Xavier ZALISZ du cabinet FITECO :

Le commissaire aux comptes étant excusé, le Président de la Ligue, Michel BACZYK fait lecture de son compte-rendu à l'Assemblée.

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE DE TIR DU NORD/PAS-DE-CALAIS relatifs à l'exercice clos le 31/8/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

10 - Désignation des contrôleurs aux comptes pour la saison 2024/2025 :

Suivant l'article 23 des statuts de la ligue, nous devons désigner 2 contrôleurs aux comptes. Le Président fait appel à candidature : se proposent Messieurs Jean-Paul DEBRABANT et Jean-Michel VAN RENTERGHEM. L'Assemblée les désigne à l'unanimité.

11 - Rapport financier du Trésorier Général, Renaud KLINCKEMAILLIE :

Tous les détails de son intervention sont repris dans la brochure remise à tous les participants lors de l'émargement. Le trésorier de la ligue expose la synthèse du rapport financier de l'exercice 2023/2024 clos au 31/8/2024, sous forme de graphiques.

- **Résultats comptables 2023/2024 :**
 - Produits : 415 724€
 - Charges : 386 050€
 - Autres produits : 20 199€
 - Autres charges : 3 775€
 - Résultat de l'exercice : 46 098€

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - Code APE : 9312 Z

Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



12 - Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 :

Le Trésorier détaille et commente la proposition du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025. Il tient compte d'une reprise de l'activité dans des conditions normales. Tout est repris dans la brochure de l'Assemblée Générale. Le budget prévisionnel équilibré recettes/dépenses proposé se monte à 461 426 €.

13 - Les cotisations de la saison 2025/2026 :

Le Trésorier présente et propose à l'assemblée le tableau des cotisations validées par le comité directeur. La FFTIR augmente de 5€ ses parts adultes et jeunes dans la licence.

TARIF DES LICENCES ET COTISATION CLUB Saison 2025-2026

Catégories	Total dépt PdC	Total dépt Nord	Part FFTir	Part Ligue	Part dépt PdC	Part dépt Nord
Cotisation Club	126 €	126 €	85 €	33 €	8 €	8 €
Licence Jeune	66 €	66 €	49 €	11 €	6 €	6 €
Licence Adulte	91 €	91 €	69 €	16 €	6 €	6 €

Toutes ces informations sont reprises dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue.

14 - Votes des différents éléments du rapport du trésorier :

- Résultats comptables 2023/2024, Budget prévisionnel 2024/2025 et quitus au trésorier et comité directeur.

Résultat du vote sur 291 voix : Pour : 291 voix
Contre : 0
Abstention : 0

- Affectation de l'excédent de l'exercice 2023/2024 aux fonds associatifs destinés aux investissements futurs.

Résultat du vote sur 291 voix : Pour : 291 voix
Contre : 0
Abstention : 0

- Cotisations 2025/2026 :

Résultat du vote sur 291 voix : Pour : 278 voix
Contre : 13 voix
Abstention : 0

15 - Rapport moral du Président Michel BACZYK :

Le Président remercie tous les membres du bureau et du comité directeur de la Ligue, les Présidents des comités départementaux, les responsables des commissions, arbitres et bénévoles pour leurs implications dans toutes les actions de la ligue.

Il remercie également les partenaires de la ligue, la Fédération Française de tir, la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale, l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif pour leur soutien et les aides financières.

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - Code APE : 9312 Z
Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



A noter les points positifs suivants :

- La croissance exceptionnelle de 22.6% des licenciés en 4 ans.
- La mise en place des nouvelles obligations réglementaires.
- La mise en place de la loi du sport avec la nouvelle organisation de l'élection du Président de la FFTIR
- La reconduction du Pass-Sports par le ministère des sports pour aider les jeunes.
- La réalisation des actions de notre plan de développement 2020-2024 s'est poursuivie en totalité. Tous les investissements ont été réalisés.
- La poursuite des homologations des stands de notre ligue.
- Les subventions du Conseil régional et de l'ANS nous ont été totalement attribuées.
- La professionnalisation de la Ligue a été mise en place avec l'embauche d'un Formateur/Entraîneur et d'une secrétaire administrative.
- A noter la participation de notre athlète para-tir Justine BEVE au Jeux Olympique
- La bonne santé des finances de la Ligue. Grâce à une bonne gestion de notre Comité Directeur il n'y a pas eu d'augmentation des parts Ligue dans le tarif des licences.

Quels sont nos objectifs pour la prochaine olympiade 2024/2025 :

- La réalisation de la régionalisation avec la création des « Ligues régionales » ce qui nous obligera à modifier nos statuts et le règlement intérieur.
- La mise en place du SIA clubs.
- La mise en place d'un plan de développement 2024/2028 réactualisé.
- Les commissions devront travailler pour relancer la pratique du tir de compétition dans la ligue et les clubs.
- Continuer à augmenter le nombre de nos licenciés et les fidéliser en particulier chez les jeunes et féminines.
- Poursuivre l'aide envers les clubs sur le plan matériel et humain pour développer en particulier les écoles de tir. Poursuivre le développement du dispositif des écoles de tir.
- Développer les cibles de couleurs.
- Poursuivre la formation des jeunes encadrants et des arbitres jeunes dans la Ligue.
- Avec le RFL poursuivre le plan de formation pour accroître le nombre de diplômés CAC, BFA et BFI.
- Prévoir une permanence d'accueil à la Ligue dès 2025.
- Un contrôle régulier des homologations de tous les stands de tir est à prévoir.
- Se préparer pour les mesures de protection contre le plomb.

Après 20 ans de présidence, il remercie tous les bénévoles des clubs.

Le rapport moral du Président qui inclus les rapports des intervenants, est proposé au vote de l'Assemblée Générale.

16 - Vote du Rapport moral du Président de la Ligue :

Résultat du vote électronique : 291 voix Pour : 291 voix
Contre : 0
Abstention : 0

17 - Vœux pour la FFTir :

L'Assemblée Générale du département du Pas-de-Calais a émis un souhait qui sera présenté à l'Assemblée Générale de la FFTIR 2024 : Il souhaite que dans la représentativité pour toutes les disciplines des catégories d'âge (extrait de la demande formulée « M Marc BARROIS demande que soit présenté à l'AG de la Ligue le souci de la différenciation Dame 2/ Dame 3 qui pénalise les Dames 3. Elles sont classées en Dame 2 et donc, pénalisées ».

18 - Désignation des délégués et suppléants de la Ligue pour l'Assemblée Générale de la FFTir :

- Délégués : Messieurs Michel BACZYK et Michel DELANGHE
Suppléants : Messieurs Pascal VANNERCQ et Jean-Luc JENICOT

Ils sont désignés à l'unanimité. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletins secrets.

19 - Présentation des candidats pour le Comité Directeur olympiade 2024/2028 :

Le Président de la Ligue demande aux 35 candidats de se lever à l'annonce de leur nom :

ALLEENE Fabien
BACZYK Michel
BEAUVOIS Marie-Paule



BERTEAUX Maxime
BOURDERIOUX Arnaud
BOURDERIOUX Blandine
BOUTTEVILLE Gérard
BUCZYK Pascal
CAMPION Pascal
DEJARDIN Gérard
DEJARDIN Marie-Claude
DEJONCKER Marc
DELANGHE Annie
DELANGHE Michel
DELEFORTRIE Aurélien
DEWARUMÉZ Bernard
DRIEUX Aurore (Absente)
DUFENNE Lionel
DUMOULIN Renald (Absent)
DUPONT Bernard (Absent)
HOUTE Dominique
JENICOT Jean-Luc
JOSSIEN René
KLINCKEMAILLIE Renaud
LAMBOUR Antoine
LIEBAERT Christophe (Absent)
MOCZKO Théo
MONDO Jérémy
NOEL Christian
NOEL Marie-Josée
NOWIK Gabriel
PICARD Joseph
SPROCQ Serge
TAVERNE Bernard
VANNERCQ Pascal

20 - Vote (1^{er} tour) :

Exprimés/100 % : 291 voix

Résultat du vote : Sont élus au 1^{er} tour avec 50 % plus 1 voix

ALLEENE Fabien :	130 voix	44.67%	
BACZYK Michel :	273 voix	93.81 %	ELU
BEAUVOIS Marie-Paule :	177 voix	60.82 %	ELUE
BERTEAUX Maxime :	186 voix	63.92 %	ELU
BOURDERIOUX Arnaud :	160 voix	54.98 %	ELU
BOURDERIOUX Blandine :	246 voix	84.54 %	ELUE
BOUTTEVILLE Gérard :	164 voix	56.36 %	ELU
BUCZYK Joffrey :	113 voix	38.83 %	
CAMPION Pascal :	180 voix	61.86 %	ELU
DEJARDIN Gérard :	145 voix	49.83 %	
DEJARDIN Marie-Claude :	165 voix	56.70 %	ELUE
DEJONCKER Marc :	183 voix	62.89 %	ELU
DELANGHE Annie :	259 voix	89.00 %	ELUE
DELANGHE Michel :	257 voix	88.32 %	ELU
DELEFORTRIE Aurélien :	111 voix	38.14 %	
DEWARUMÉZ Bernard :	90 voix	30.93 %	



DRIEUX Aurore :	81 voix	27.84 %	
DUFRENNE Lionel :	86 voix	29.55 %	
DUMOULIN Renald :	66 voix	22.68 %	
DUPONT Bernard :	50 voix	17.18 %	
HOUTE Dominique :	113 voix	38.83 %	
JENICOT Jean-Luc :	223 voix	76.63 %	ELU
JOSSIEN René :	188 voix	64.60 %	ELU
KLINCKEMAILLIE Renaud :	271 voix	93.13 %	ELU
LAMBOUR Antoine :	167 voix	57.39 %	ELU
MOCZKO Théo (Haut Niveau) :	207 voix	71.13 %	ELU
MONDO Jérémy :	86 voix	29.55 %	
NOEL Christian (Arbitrage) :	249 voix	85.57 %	ELU
NOEL Marie-Josée :	244 voix	83.85 %	ELUE
NOWIK Gabriel :	130 voix	44.67 %	
PICARD Joseph :	248 voix	85.22 %	ELU
SPROCQ Serge :	233 voix	80.07 %	ELU
TAVERNE Bernard :	204 voix	70.10 %	ELU
VANNERCQ Pascal :	218 voix	74.91 %	ELU
LIEBAERT Christophe (Seul Candidat Médecin) est élu avec : 129 voix 44.33 %			
Nombre de féminines : 5 soit 20%, quota respecté.			
Sont élus 23 candidats			

21 - Vote 2^{ème} tour pour 2 candidats :

Exprimés/100 % : 291 voix

Résultat du vote : est élu à la majorité simple :

ALLEENE Fabien :	40 voix	13.75 %	
BUCZYK Joffrey :	15 voix	5.15 %	
DEJARDIN Gérard :	129 voix	44.33 %	ELU
DELEFORTRIE Aurélien :	41 voix	14.09 %	
DEWARUMEZ Bernard :	37 voix	12.71 %	
DRIEUX Aurore :	49 voix	16.84 %	
DUFRENNE Lionel :	32 voix	11.00 %	
DUMOULIN Reynald :	18 voix	6.19 %	
DUPONT Bernard :	6 voix	2.06 %	
HOUTE Dominique :	70 voix	24.05 %	
MONDO Jérémy :	21 voix	7.22 %	
NOWIK Gabriel (Educateur) :	79 voix	27.15 %	ELU

22 - Vote du Président de la Ligue par l'Assemblée Générale :

Les membres du Comité Directeur élus se retirent pour élire en son sein un Président qui sera proposé au vote de l'Assemblée Générale. Le débat est animé par l' élu le plus âgé. 2 candidats se présentent : Renaud KLINCKEMAILLIE et Pascal VANNERCQ. Après vote à bulletin secret, le résultat du vote est le suivant, sur 24 votants présents :

Renaud KLINCKEMAILLIE : 21 voix

Pascal VANNERCQ : 2 voix

Abstentions : 1 voix

Gérard BOUTTEVILLE présente au vote de l'Assemblée Générale Renaud KLINCKEMAILLIE pour la Présidence de la Ligue de Tir NPDC olympiade 2024/2028.

Résultat du vote électronique sur 289 votes :
Pour : 283 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 2 voix

Il demande à l'Assemblée Générale de nommer Michel BACZYK, Président sortant, Président d'Honneur. L'Assemblée Générale vote à main levée et à l'unanimité Michel BACZYK à cette fonction.

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - Code APE : 9312 Z
Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



23 - Intervention de Renaud KLINCKEMAILLIE :

Renaud KLINCKEMAILLIE remercie l'Assemblée Générale de leur confiance en le nommant Président.

Son objectif pour cette olympiade avec le Comité Directeur de la Ligue sera :

- La sécurisation et l'amélioration des pas de tir
- La plombémie
- Favoriser l'emploi dans les clubs
- Renforcer les informations statutaires dans les clubs

Il demande aux clubs d'être vigilants concernant les baisses de subvention annoncés.

24 - Remises des distinctions :

Le Président de la ligue remet les distinctions suivantes :

Mérite Fédéral :

Au grade de Chevalier à : Michèle WERWINSKI, Secrétaire Générale du club des Francs-Tireurs Artésiens

Au grade d'Officier à : Catherine RAVET, Présidente du club de Tir Audomarois

Ils reçoivent les félicitations de l'Assemblée Générale.

25 - Tombola :

La ligue a acheté 3 lots importants (ordinateur portable, pistolet 10m et 1 télescope). Elle a également fait appel aux sponsors de la ligue : la Société TARGET SHOOTING nous a fait don d'un « bon cadeau » pour des plombs, et la Sté CADONOR nous a offert 4 lots d'articles publicitaires. Nous les remercions. Après tirage au sort, les lots sont attribués aux clubs présents.

Il fait appel à la secrétaire administrative nouvellement embauchée qu'il présente à l'Assemblée, Madame Céline BAUCHE.

Ordinateur portable : numéro 36 - club de Pérenchies

Pistolet 10m : numéro 52 - club de Oye Plage

Télescope : numéro 3 - club de Cambrai

Bon cadeau de TARGET SHOOTING pour des plombs : numéro 59 - club de l'UT Villeneuve d'Ascq

1^{er} lot de CADONOR : numéro 46 - club de Nieppe

2^{ème} lot de CADONOR : numéro 41 - club de Berck

3^{ème} lot de CADONOR : numéro 73 - club de La Madeleine

4^{ème} lot de CADONOR : numéro 30 - club de St Omer

26 - Information diverses :

Michel BACZYK informe l'assistance que les élections pour le Comité Directeur de la FFTIR se dérouleront avec des candidatures sur liste (2 listes). Ce sont les clubs qui éliront une des 2 listes.

La FFTIR enverra à tous les porteurs de voix des clubs des informations concernant le vote.

27 - Clôture

Le Président de la Ligue clos l'Assemblée Générale Elective à 13h10.

Rédaction le 17/11/2024

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale Ligue NPDC

Michel BACZYK
Président de la Ligue NPDC